

# Le **SESSD 25 APF** démultiplie les canaux de communication à distance pour dynamiser son CVS

**Pas facile de faire vivre un CVS lorsque les représentants des usagers et des familles sont dispersés sur un territoire et ne peuvent pas toujours se déplacer... Pour préserver le lien et faciliter les échanges, le SESSD 25 recourt à tous outils de communication possibles.**

## Fiche technique

**Secteur :** handicap

**Etablissement :** SESSD 25 APF

**Localisation :** Doubs

**Cibles :** usagers et leurs familles

## CONSTAT DE DÉPART

Depuis près de 40 ans, le Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSD 25) de l'APF à Besançon accompagne des enfants et des adolescents de 0 à 20 ans présentant des déficiences motrices, avec ou sans troubles associés.

La particularité de l'activité des SESSD (ou SESSAD) réside dans l'absence d'établissement et dans l'éclatement de lieux de prise en charge.

Dans ce contexte, l'organisation d'un conseil de la vie sociale (CVS) relève du défi, d'autant plus que les jeunes accompagnés présentent d'importants problèmes de mobilité et d'autonomie, qui ne facilitent pas les déplacements, même accompagnés.

## PÉRIMÈTRE

La problématique d'éclatement à laquelle est confrontée le SESSD 25 est d'autant plus importante du fait de la particularité géographique de son périmètre d'intervention, le Doubs, un département semi-rural, entre plaine et montagne.

Le SESSD 25 y accompagne 60 enfants et adolescents : une moitié réside dans les environs directs de Besançon, l'autre se répartissant sur les secteurs plus éloignés du Haut-Doubs, en direction du Jura (Morteau, Pontarlier, Mouthe...).

## GOVERNANCE

En dépit des difficultés d'organisation, le SESSD 25 réunit son CVS trois fois par an. Il comprend :

- > un collège « usagers », réservé aux jeunes,
- > un collège « parents »,
- > des professionnels (un délégué du personnel et une éducatrice),
- > un représentant de l'APF,
- > un représentant du Conseil départemental.

Il a longtemps fonctionné avec un collège des « anciens » du SESSD 25. Ceux-ci apportaient une expérience et un regard plus distanciés sur le service. Ce collège n'a malheureusement pas pu être constitué à la dernière élection, faute de candidats.

## CONTENU DE L'ACTION

Afin d'organiser au mieux le travail du CVS, d'encourager parents et enfants à s'y engager et de permettre à chacun d'y faire entendre sa voix, le SESSD 25 recourt à tous les moyens de communication possibles.

- Organisation d'une réunion délocalisée en amont du CVS permettant aux jeunes de préparer des questions avec un éducateur. Elles sont ensuite relayées en direction du CVS par le professionnel ou directement par un jeune désigné comme porte-parole.
- Utilisation de tous les outils de communication disponibles : dans le passé, le SESSD 25 a recouru à un service Minitel puis il est passé à la conférence téléphonique. Aujourd'hui, c'est surtout la visio-conférence qui prime (via des outils gratuits de type Skype).
- Le CVS utilise aussi une page Facebook dédiée, qui permet de remonter des questions et de publier les réponses.

## MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Les outils de communication (ordinateurs, tablettes, smartphones...) étant aujourd'hui largement démocratisés, leur utilisation dans le cadre du CVS ne nécessite pas de moyens particulier. D'autant plus que des outils ou des connexions peuvent être mis à disposition par des collectivités (hôpitaux, écoles, universités).
- L'intervention d'une personne ayant un minimum de maîtrise technique est toutefois nécessaire pour gérer l'utilisation de différents outils dans le cadre du CVS et modérer les échanges sur les réseaux sociaux.

## RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

La démultiplication des canaux de communication et l'utilisation des nouvelles technologies permettent :

- > de garantir la participation des jeunes les plus éloignés géographiquement ou ne pouvant se déplacer,
- > de faciliter la participation de parents, déjà très sollicités par le handicap de leur enfant, en leur donnant la possibilité d'intervenir directement depuis leur lieu de travail, le temps d'une connexion, sans avoir à prendre un jour de congé ou à gérer un déplacement.

Toutefois, certaines perspectives suscitent l'inquiétude : en janvier 2017 entreront en vigueur des dispositions légales en matière de cryptage et de protection des données personnelles. Ces mesures ne risquent-elles pas d'entraver l'utilisation spontanée de ces modes de communication dans le champ médico-social et surtout d'induire des coûts ?

## CONDITIONS D'ESSAIMAGE

- La participation à distance au CVS et l'usage des nouvelles technologies supposent une certaine souplesse dans l'organisation du travail de l'instance et le déroulement des réunions.
- L'usage des réseaux sociaux requiert l'intervention d'un modérateur chargé de contrôler les échanges et d'en préserver la confidentialité.
- Même à distance, la communication est à double sens : les questions ne doivent pas rester sans réponse et les interventions doivent figurer dans les comptes-rendus.
- La communication à distance ne remplace pas le contact direct. Les occasions de rencontres ne doivent pas être négligées.

**Jean-Claude Guillermet,**  
directeur du SESSD 25

*« Revoir nos modes de fonctionnement au regard des outils disponibles »*

*Cet enjeu de communication nous oblige à nous adapter aux besoins des jeunes et à revoir nos modes de fonctionnement au regard des outils disponibles. Il ne faut pas être formaliste... Dans le même temps, l'utilisation des nouvelles technologies peut aussi constituer un argument supplémentaire pour intéresser les jeunes au CVS.*

### > Pour aller plus loin

**SESSD 25 APF**

1, chemin français  
25000 Besançon

**TÉL. :** 03 81 80 81 80

**Contact :** Jean-Claude Guillermet,  
directeur

**Courriel :**  
jean-claude.guillermet@apf.asso.fr

**Site Internet :** www.sessd25apf.fr